Gestion de la personne intra caf 75

MAJ : Dimanche 08 novembre 2026

Public

Agent gpers caf 75

Pré-requis

Suivre les modules e-learning (NAT - FOAD - GESTION DE LA PERSONNE) à 100% en amont du présentiel

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Durée : 1 h30 de e-learning et 5 jours de présentiel

Autoformation sur la plateforme Syfadis

Formateur

Formateur expert

Effectif

agents de la Caf 75

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Contenu

- **E-Learning : Module 1 - L'état civil en France : Généralités**

Objectif : Identifier l'environnement juridique et fonctionnel de l'état civil en France
1. Définition
2. Liaisons avec l'INSEE
3. Rectification d'une erreur sur un acte d'état-civil
4. L'adoption
5. Mentions marginales
6. Livret de famille
7.Règles d'acquisition de la nationalité française
8. Numéro d'Inscription au Répertoire (NIR)
9. Date de naissance présumée
10. L'allocataire et les conditions générales pour les personnes de nationalité étrangère
11. Testez vos connaissances

- **E-Learning : Module 2 - GPERS, une activité au coeur de la maîtrise des risques**

Objectif : Définir et Identifier l'activité GPERS au sein de l'environnement CAF

1. Vidéo de présentation du rôle et des missions d'un GPERS
2. Définition de l'activité GPERS
3. Organisation du réseau
4. Testez vos connaissances

Assistance technique ou administrative : Amel LATATI / Anne-Laure LECONTE / Hélène DERVAULT ou votre services RH/Formation ou votre service informatique local
Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Réjane BEAUGENDRE

- **Présentiel : 5 jours**

- Définir et Identifier l'activité GPERS au sein de l'environnement CAF

- Définition de l'activité GPERS

- Organisation du réseau

Séquence 1 - Les partenaires de la GPERS
L'objectif de ce module de formation est de repérer les institutions chargées de centraliser les données de l'état-civil et identifier les modalités d'échanges avec les différents acteurs.

1. Les partenaires principaux
2. Les partenaires selon le cas
3. Le gestionnaire de la personne dans le paysage institutionnel (schéma)

Séquence 2 - Les principaux outils utilisés par la GPERS
L'objectif de ce module de formation est de prendre connaissance et d'utiliser les outils concourant à l'identification de la personne

1. Les outils documentaires
2. Les outils internes CAF
3. Les outils partenaires

Séquence 3 - Procédures & cas pratiques

Procédures & cas pratiques

- Ordinogramme

- Nia décisions

- Procédures de litiges

- Point sur la fraude documentaire

- **Cas pratiques sur poste (3 jours)**

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer

l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
